

DROITS ET DEVOIRS DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Le maître d'apprentissage (M.A), ou tuteur, est chargé de faciliter l'apprentissage et de suivre le jeune durant son cursus. C'est un-e accompagnateur-ice , un-e guide.

Les enjeux du tutorat pour le M.A. sont :

- Valoriser et reconnaître la qualité de travail de professionnels expérimentés en leur permettant de transmettre leur expertise dans le cadre de leur travail
- Établir une relation satisfaisante avec des jeunes sur la durée
- Réussir personnellement l'intégration de jeunes dans une organisation
- Parvenir à transmettre ses connaissances, savoir-faire, savoir-être (adaptation à un poste donné)
- Participer à l'insertion professionnelle d'un jeune, avoir un rôle social

Les enjeux du tutorat pour l'apprenant sont :

- Réussir son intégration dans une organisation du travail
- Obtenir un diplôme ou une qualification professionnelle alors qu'il a pu être en situation d'échec scolaire
- Se prouver à lui-même qu'il est capable de tenir un travail, de réussir professionnellement
- Retrouver confiance en soi

LES MISSIONS DU M.A :

Accueillir, aider, informer et guider l'apprenant qui participe à des actions de formation :

- Être un « intégrateur » : intégrer une nouvelle personne dans l'entreprise, faire connaître l'entreprise, ses rouages, ses interlocuteurs, la « culture ».
- Faire découvrir un métier, le faire aimer. Faire aimer l'entreprise, donner envie d'aller plus loin
- Comprendre qui est l'apprenant, son parcours, ses attentes, ses enjeux, son projet, identifier les intérêts professionnels de l'apprenant

Accompagner l'apprenant dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet professionnel :

- Être un « compagnon » : guider vers un professionnalisme, donner envie de s'investir, d'apprendre, de réussir.
- Organiser le parcours (activités de l'apprenant pour les périodes en entreprise), suivre la progression de l'apprenant

Contribuer à l'acquisition des connaissances, de compétences et d'aptitudes professionnelles

- Mettre en situation professionnelle « faire voir », « faire avec », « faire faire », « faire parler »
- Être un « expert » : organiser les moyens de développement de compétences.
- Rendre le travail formateur, réaliser la formation de l'apprenant autour de principes pédagogiques facilitant les apprentissages, s'adapter au niveau de son interlocuteur

Participer à l'évaluation des acquis :

- Être un « évaluateur » : faire un bilan de départ, analyser toutes les situations de travail, fixer des objectifs de progrès et évaluer les résultats

